Province de Québec Municipalité de Saint –Samuel

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 11 décembre à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Sandra Lampron, Grégoire Bergeron, Patrick Mathis, Claudia Doucet, Léo Gauthier, Martin Tourigny

La séance extraordinaire est ouverte à 19h30 par monsieur Denis Lampron, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2018-12-152 <u>Adoption des prévisions budgétaires 2019</u>.

TAXES FONCIÈRES

Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron, appuyé par monsieur Patrick Mathis et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil approuve les prévisions budgétaires 2019 qui suit :

594 702,00\$

REVENUS

SÉCURITÉ PUBLIQUE	27 403,00\$
SERVICE INCENDIE	49 489,00\$
MATIÈRES RÉSIDUELLES COMPENSATION –	85 250,00\$
COLLECTE SÉLECTIVE	23 193,00\$
RÉSEAU ROUTIER	184 302,00\$
LOYER GARDERIE	18 000,00\$
COMPENSATION ÉCOLE	2 181,00\$
IMPOSITION DE DROITS	41 500,00\$
LOISIRS ET CULTURE	9 000,00\$
TOTAL DES REVENUS	1 030 520 .00\$
<u>DÉPENSES</u>	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
LÉGISLATION	36 711,00 \$
COUR MUNICIPALE	250,00 \$
GESTION FINANCIÈRE	125 139,00 \$
GREFFE	7 600,00 \$
ÉVALUATION	23 656,00 \$
AUTRES DÉPENSES	11 500,00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
SÛRETÉ DU QUÉBEC APPLICATION	55 000,00 \$
RÈGLEMENT	1 602,00 \$
PROTECTION INCENDIE	102 491,00 \$
TRANSPORT ROUTIER	

VOIRIE MUNICIPALE CONTRAT DÉNEIGEMENT	246 613,00 \$ 14 999,00 \$
ÉCLAIRAGE DES RUES	8 300,00 \$
	,
ROULI BUS	2 311,00 \$
<u>HYGIÈNE DU MILIEU</u>	
EAU ENLÈVEMENT DES ORDURES	22 340,00 \$ 85 835,00 \$
URBANISME ET ZONAGE	35 226,00 \$
DÉFICIT O.M.H.	1 000,00 \$
M.R.C. C.L.D.	5 429,00 \$
M.R.C. TOURISME	6 370,00 \$
M.R.C. FIBRE OPTIQUE AVENUE SANTÉ BOIS-	32 943,00 \$
FRANCS	4 360,00 \$
LOISIRS ET CULTURE	
ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ACTIVITÉS	34 991,00 \$
CULTURELLES	9 720,00 \$
REMBOURSEMENT & PRÊT	156 134,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 030 520.00\$

TAXES DE BASE

TAXES FONCIÈRES 0.54\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE 0.05\$
SERVICE INCENDIE 0.07\$
VOIRIE 0.19\$
TAUX DE TAXES 0.85\$
EMPRUNT PRÊT DE VOIRIE 0,05\$

TAXES PAR N° CIVIQUE

SÉCURITÉ PUBLIQUE : 409 PORTES 67\$ SERVICE INCENDIE : 409 PORTES 121\$ VIDANGES: 382 PORTES 220\$ VIDANGES CHALETS : 12 110\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

Adoption du règlement 2018-303 – taxation 2019.

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier, appuyé par madame Sandra Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement 2018-303 sur la taxation 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

Levée de la séance extraordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, le conseiller monsieur Martin Tourigny propose la levée de la séance extraordinaire à 19 h 40. La séance est close.

« Je, Denis Lampron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les

résolutions qu'il contient au sen municipal ».	s de l'article 142 (2) du Code
En conséquence, il n'exercera pas s	on droit de veto.
Denis Lampron, Maire	
Denis Lampron, Maire	Suzie Constant, Secrétaire-trésorière